
CR – BOARD / Registrar Stakeholder Group
Tuesday, March 13, 2012 – 14:15 to 15:15
ICANN - San Jose, Costa Rica.

BRUCE TONKIN: Stéphane. Mr le président de GNSO, le président du registraire.

GRAHAM CHYNOWETH: Merci de nous recevoir, il y a plusieurs problèmes sur lesquels nous allons passer avec vous aujourd'hui. La première, j'espère que vous aurez des questions auxquels nous pourrons répondre. Donc le premier problème c'est... Jeff devait en parler un peu de certaines questions que l'on avait ou on voulait plus d'information sur l'intégration verticale.

JEFF ECKHAUS: Merci c'est Jeff. Je suis content du chemin que nous prenons avec l'intégration verticale. Ce dont je voulais parler, je sais qu'ICANN a fait une mise à jour, je pensais que c'est aujourd'hui, une mise des requêtes du registre pour qu'ils puissent devenir des registraires dans leurs TLD existant. Ce qu'on voulait discuter avec le directoire et on voulait parler aussi avec le personnel, quand ce processus s'avance, quand on aura un champ de vision à niveau même les registres qui sont existants, s'ils ont un contrat ce qu'on espérait, on voulait savoir quel était le processus qui est en place pour nous assurer que les termes, que les nouveaux conditions des nouveaux accords pour les registraires existants qui veulent devenir registre ce qu'il doit stagner que nous soyons tous au même niveau en allant de l'avant. Alors comme ça pour ne pas juste choisir ce qu'ils veulent, je choisisais le terme que vous voulez et entre les 2 contrats et les 2 accords, vous pouvez consolider ça en un seul accord.

Remarque: Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous sommes heureux pour eux qu'ils puissent aller de l'avant, nous voulons que tous le monde soit capable d'avoir une intégration verticale, mais la chose un peu importante pour nous en tant que registraire c'est que tout le monde travaille au même niveau, et je ne sais pas si le processus a été mis en place à nos jours. On commence ce qui va se passer pour les registres existants mais on peut vous demander si les registraires peuvent soit travailler en tant que conseiller ou consulter avec nous pour voir parce que nous sommes au courant de ce que ça prend pour être registraire et quel sont les problèmes et nous pouvons peut être conseillés, ce n'est pas que nous aimerons xx ma mise dedans mais que nous voulons avoir le contrôle mais nous voulons pouvoir donner des conseils pour que tous le monde soit heureux avant que les choses soient mises en place.

Je veux voir à l'avance et voir si on peut avoir ces discussions avant que le processus aille de l'avant et nous voulons que tous soit au courant, on ne veut pas qu'il y ait des délais, on veut que tout aille bien et j'espère qu'on va voir aller dans cette voie.

ROD BECKSTROM:

Si je peux, de la part de l'organisation, nous apprécions vraiment cela, cette offre d'assistance de votre part. Merci.

GRAHAM CHYNOWETH:

Merci. La prochaine chose sur lesquels nous pouvons passer, je pense que certain d'entre vous on pu participer à certaines des sessions mais ça a une mise à jour sur les négociations RA, et je pense que ça serait utile pour nous de voir, de nous parler un petit peu et aussi voir quels sont les progrès qui ont été faites durant la semaine déjà. Merci Mason, si vous pouvez prendre la relève.

MASON COLE:

Merci Bonjour, je m'appelle Mason Cole. Je suis basé aux Etats Unis. Je suis représentant au conseil GNSO pour les registraires,

aussi un membre de l'équipe de négociation pour les registraires. Pour les accords des registraires, je veux donner une mise à jour assez courte pour voir où en est, si vous vous rappelez bien en 2009 des nouveaux contrats d'accréditations de registraires est apparue et la plus part des registraires qui étaient accrédité sont sur ce contrat, sur cet accord mais la communauté pensait qu'il pouvait re-regarder cet accord pour voir s'il y aurait des amendements additionnels à faire. A la fin il y avait beaucoup de sujets si xx et mise à 83 des requêtes de politique proposées et ce n'était pas les mêmes requêtes qui étaient faites 2 fois.

Dans la communauté en 2010 l'équipe a fait son rapport final et les registraires ont commencé à organiser une négociation et une consultation, donc avec les forces de l'ordre, la communauté et la force de l'ordre a fait 12 requêtes auprès des registraires, certaine d'entre elle étaient si faciles, d'autres étaient plus compliquées, et nous avons commencé un processus de compréhension avec eux, de consultation avec eux pour voir comment vous pouvez proposer des amendements et pour aussi conférer avec eux pour voir comment on pourrait mettre les choses en place avec eux, exécuter ces amendements dans nos opération business.

Donc nous avons eu 2 consultations avec la force de l'ordre, une à Washington d'ici en 2010 et une en Bruxelles en 2011. Les sessions à Bruxelles étaient inclusives de certains membres du GAC et nous avons eu une discussion très grande et des amendements qui proposaient et nous avons proposé des résultats de ces discussions au directoire, au GNSO et au GAC et aussi à la réunion de San Francisco, c'était à la même période de l'année dernière. L'année dernière à la fin de l'année à Dakar, le directoire a émis une des directives pour que les négociations soient faites et on a ouvert les négociations et nous avons fait un suivi immédiatement. L'équipe a mis en place des priorités basses, médiums et hautes et on a donc mis les requêtes du

force de l'ordre dans la catégorie la plus importante. Ces requêtes sont donc les éléments de grande priorité.

Du côté du registraire, nous avons eu plusieurs requêtes, de notre part la plus grande c'est que nous voulons avoir un processus prédictible par lequel nous pouvons donc anticiper les changements qui pourraient venir à cet accord. Quand on est rentré dans les négociations, les registraires ont assigné une équipe de négociation et un conseil légal, je pense qu'on s'est rencontré 5 fois en personne et Los Angeles et Washington d'ici et plusieurs autres réunions par téléphone. Il y a eu aussi beaucoup de travail qui a été fait des 2 côtés pour raffiner cet accord et pour nous assurer que nous puissions arriver à un contrat qui puisse bien être élaboré par nous.

Nous avons eu des discussions séparées avec les forces de l'ordre et le GAC de façon à nous assurer que nous comprenions bien précisément et que nous pouvions faire des amendements précis et je pense que c'était des sessions très productives, c'était cette réunion de Washington d'ici en février.

Certains des problèmes ont été de vrais défis comme vous pouvez deviner, des problèmes simples peuvent avoir des solutions compliquées avec toutes les lois vis-à-vis de l'union européenne et aussi les registraires américains n'ont pas l'habitude d'opérer dans cet environnement et Jeff l'a dit tout à l'heure, pour être au même niveau où que soient les registraires nous avons les mêmes obligations sous le contrat donc nous devons équilibrer entre les différentes lois et règlements, et le registraire aussi est un groupe diverse, je dis ça d'un côté géographique, diverse aussi par modèle de business et aussi cela nous demande à venir un consensus au sein de notre groupe, nous ne sommes pas toujours d'accord sur les mêmes problèmes, on doit négocier entre nous d'une façon à retourner vers le personnel ICANN avec le suivi et être sûr que nous sommes tous au même niveau.

Une autre chose, je sais que xx en a parlé tout à l'heure plutôt c'est que nous voulons nous assurer que quand nous agissons à propos du contrat nous n'agissons pas seulement sur quelque chose qui a un impact sur toute la communauté à un niveau inapproprié, il y'a un accord qui peut nous affecter nous seulement et c'est facile d'accommoder avec des négociations à travers par exemple les validations impacte toute la communauté, donc hier nous avons eu notre première consultation au niveau de la communauté, une manière sur laquelle on pourrait élever cela. Ces sessions de négociation elles-mêmes ont été difficile mais souvent collaborative, ceci s'est bien passé des 2 cotés, il y a eu beaucoup d'interactions, d'échanges, beaucoup de travail a été fait durant ce processus.

Quand il s'agit de délai, je voulais dire au directoire qu'on est arrivé, et j'espère que la plus grande priorité c'est d'arriver à un accord qui soit un accord de qualité donc nous allons avec toute la vitesse possible et nous ne voulons pas sacrifier la qualité tout simplement parce que nous voulons faire les choses rapidement, donc les résultats finaux doivent être de haute qualité, donc qu'est ce qui va se passer en prochain?

En premier mars nous avons un rapport sur le statut des négociations, nous avons commencé quelques communautés de collaboration sur les vérifications de vérification d'hier, nous allons conclure nos négociations pour ces problèmes qui sont courants ensuite pour le reste des propositions de politique autres que les contrats pour le reste des propositions nous allons prendre une décision comment les mettre en place aussi.

BRUCE TONKIN:

Merci Mason, une des questions que nous recevoir du GAC ou du GNSO ou nous aurons ces questions durant la prochaine heure. Vous avez montré les étapes, la prochaine étape c'est de publier une ébauche, d'obtenir des commentaires, quels sont vos attentes de part des perspectives du registraire au niveau

du délai? Vous pensez avoir quelque chose de prêt pour les commentaires de la communauté au mois prochain en juin, en décembre? Quels sont vos attentes au niveau du temps?

MASON COLE: Ni le personnel, ni les registraires n'ont prévu un temps, un délai, je pense que ça va être en quelques semaines.

BRUCE TONKIN: Les directoires ont une question là-dessus sur ce processus?

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Merci. On va croiser les doigts et on va espérer que cela va être le cas.

Si Steve Crocker a proposé que la mise en place du TRT, des nouveaux outils qui sont là pour suivre non seulement la mise en place mais pour voir quand la tâche sera finie, donc c'est intéressant de suivre comment les délais sont attendus, je garde donc les doigts croisés. J'ai une question, si je comprends bien le problème principal dans ces négociations et plutôt à voir avec les requêtes des forces de l'ordre et aussi les requêtes, c'est une histoire de tension.

MASON COLE: Il y a d'autres éléments qui sont en discussion.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Est ce que vous pouvez être un peu détaillé?

MASON COLE: Oui si vous me laissez sortir le document, je peux vous le dire.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Mais en terme général comme en vue d'ensemble pas entrer dans le détail mais en tant que membre du directoire je veux avoir une idée ou est ce que c'es très limité ou est ce qu'il y'a des petites poches de ces spécifications spécifique.

MASON COLE: Il y'a d'autres personnes sur l'équipe de négociation qui peuvent contribuer s'il y'a une section de requête que les registraires ont demandé en fait, il y'a des choses qui ont avoir avec Whois et le plus gros problème c'est une méthode prédictive par laquelle on peut arriver à un accord donc rappelez vous.

BERTRAND DE LA CHAPELLE: Si je comprends bien il y'a d'autres problèmes concrets qui sont WHOIS, les requêtes de force de l'ordre et aussi d'autres problèmes à propos du processus, des problèmes méta à propos du processus.

BRUCE TONKIN: Il y'a aussi des problèmes contractuels dont comment la conformité travaille, comment le travail sera renouvelé, ce genre de choses.

Si je comprends bien encore la distinction entre la conformité, comment ça revanche et comment les renégociations vont fonctionner, ce sont 2 problèmes de processus, c'est important de garder ça en tête quelque soit le processus qu'on discute particulièrement parce que je sais que ce n'est pas un sentiment qui est partagé à travers tout le groupe des registraires quand on formait quelque chose comme ça mais le fait qu'à la fin cela prend un contrat, une sorte de contrat, cela veut dire que c'est juste un contrat entre 2 parties. Je sais qu'il n'y a pas d'accord, on ne va pas entrer dans le détail je voulais réitérer cela pour le rapport.

Une deuxième chose aussi rapidement c'est que pour les travaux qui sont fait en interne, vous avez mentionné la diversité de votre groupe constitutif, c'est un groupe très divers et large. Est-ce que vous trouvez un problème profond au niveau de ce groupe, de divergence de vue, d'intérêt? Qu'est ce qui vous fait croire que si c'est le cas que vous pourrez réussir à aller au delà de ça? C'est une chose avoir un groupe qui est cohésif, qui négocie avec un groupe qui a d'autres vues et si vous êtes divisé, il y 'a une grande différence entre votre propre groupe, comment est ce que vous pouvez dépasser cela?

JEFF ECKHAUS:

Je répondrais à ça. Oui il y a vraiment des groupes différents même au sein de l'équipe de négociation, même notre équipe a des gens différents avec des adresses différentes dans des pays différents.

Mais à la fois nous faisons rapport vis-à-vis des groupes, des parties prenantes sur les problèmes que nous avons et à la fin de la journée nous savons que c'est un contrat entre 2 parties sur lequel nous devons travailler, c'est notre business. Donc nous devons d'une manière ou d'une autre mettre nos choses personnelles de coté et regarder la chose et dire bon c'est cela qui va être important pour nous en tant que totalité. Il faut regarder comment est ce que nous pouvons aller au-delà de ça pour que ce soit le plus inclusif possible.

On ne va pas rendre tout le monde heureux mais on essaye quand même, on dit même si vous n'aimez pas ça en tant que registraire ça ne va pas vous faire des dommages. Donc on essaye d'atteindre ce niveau à la base on essaye de trouver quelque chose que tout le monde peut accepter ou tout le monde sait au sein du groupe que c'est une négociation même avant de négocier avec ICANN on doit négocier avec nous même et on doit savoir ce qui nous va, ce qui peut aller. Nous devons négocier avec ICANN après, s'ils n'aiment pas ça après il faut revenir. Vous savez ce n'est pas facile d'aller rapidement, nous

ne pourrons pas dire que nous faisons les choses à telle ou telle date parce qu'il y a tellement d'étapes, le multiple.

GRAHAM CHYNOWETH:

J'ai un autre commentaire pour répondre à ça, nous avons une session fantastique, il y a 2 façons que les équipes travaillent. Depuis que ces équipes de négociations commencent à travailler sur ces négociations, nous avons une session de 2 heures lundi sur lesquels les groupes sont rassemblés, 2 choses auraient pu en sortir, une l'orientation de négociation que l'équipe avait pris en rapport avec toutes les mises à jour sur ce document, il y aurait pu y avoir de la résistance des membres, des parties prenantes. Cette équipe de négociation vous êtes allés plus loin que l'on s'attendait.

Cependant c'était bien de voir que cela ne s'est pas passé ainsi et cela me donne de l'espoir. Les commentaires de Mason par exemple, ce que beaucoup de travail que l'équipe a fait avec les groupes de registraire pour discuter ces problèmes a produit l'habilité d'aller de l'avant et d'agir, nous sommes donc entraînés de travailler d'une façon dure pour être efficace. Donc c'est l'effort que l'équipe du groupe de dimanche avec cette équipe de négociation, c'est un effort que cette équipe a fait, c'est vraiment évident.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Si vous m'autorisez, je voudrais parler de l'autre élément. Comprenez que ce que nous essayons de faire c'est de nous positionner le rôle du directeur à proximité, donc ne pas laisser les processus suivre leurs cours et d'être une position à la fin, d'avoir quelque chose que nous ne voulons pas, la façon d'interpréter ce que vous dites c'est moins bien, ça pourrait dire que l'équipe de négociation n'a pas fait assez d'effort.

Dans l'autre direction pour être critiqué par sa propre base, c'est facile d'être l'équipe telle et ne pas être critiqué par votre

propre base si vous n'aller pas dans l'autre direction. Le rôle de ces équipes de négociation c'est d'être critiqué par votre propre base et cela marche dans l'autre sens aussi par l'autre coté.

Ces forces de l'ordre qui négocie dans cet environnement avec vous, qui n'est pas critique elle-même à leurs propre base pour être trop coopératif, trop souple et elle a tort. Donc c'est ça que je voulais partager avec vous. Nous avons en tant que directoire une fonction de contrôle pas pour entrer dans les détails de l'accord mais pour nous assurer que les parties sont actuellement, qu'ils vont me plus vite possible vers la convergence.

Certains membres surtout certaines présentations hier sur le WHOIS, on a vu qu'il y a un facteur argent, c'est un facteur de cout, ce que je comprends avec Bruce, on a parlé y'a pas longtemps, il m'a fait comprendre quel était les modèle financier de beaucoup des registraires ont mieux le revenu 0 final des domaines même quand l'argent vient après mais au début c'est facile de comprendre qu'il y a beaucoup de résistance à cause du couts, est ce que à l'intérieur des discussions et dans la communauté AtLARGE, avez-vous soulevez la question de l'argent en parlant par exemple du cout d'ensemble?

Je sais que c'est un sujet très difficile mais ça ne peut pas être le seul obstacle.

JEFF ECKHAUS:

La question à propos des critiques au sein de notre propre groupe quand vous avez dit ça il y avait 5 ou 6 xx des registraires derrière là parce que nous en tant qu'équipe de négociation.

Nous avons reçu beaucoup de suivi positifs et négatifs et des critiques de notre propre groupe de parties prenantes. Regardez, c'est une des bonnes choses dans notre groupe c'est que nous ne sommes pas juste des xx sur le mur, nous n'avons

pas peur e parler de nos sentiments, nous avons beaucoup d'échanges, nous prenons en compte. En tant qu'équipe de négociation nous sommes très sensible au point de dire oui c'est ce que je pense mais nous voulons assurer que le groupe est d'accord jusqu'à ce que le groupe donne sont opinion, tout le monde soit d'accord, c'est très important pour nous.

MASON COLE:

Si je peux rajouter, la vie en tant que registraire est pleine de critique, nous en recevons beaucoup. Je suis d'accord avec Jeff, nous avons été auto critique, nous avons cherché les critiques de notre propre groupe pour nous assurer que nous n'allons pas trop loin de ce que nous sommes en tant que partie prenante. Vous avez une question à propos des couts?

Oui, le cout a été amené sur la table, il y aura des couts...certains de ces couts vont passer sur les registrant, cette politique apporte des obstacles qui seront là d'une manière ou d'une autre, qui seront responsable de ça d'une certaine manière.

BRUCE TONKIN:

Est-ce qu'il y'a d'autres membre du bureau qui ont des questions sur le RAA?

Vous avez des questions pour nous sur d'autres sujets?

GRAHAM CHYNOWETH:

Je pense que oui, c'est plus bref sur le développement de nos relations et du travail qu'on essaye de faire pour créer un processus efficace?

Je me rappelle que Steve en a parlé à Dakar. Nous avons internalisé cela, ce qu'on a essayé de faire c'est de nous assurer nous avons la meilleure communication possible avec le LA et les membres du GAC, et ils pensent que c'est un défi la

structure de négociation parce que nous négocions avec ICANN et ICANN travaille pour collaborer, bien sur que les besoins et désirs des forces de l'ordre sont bien représentés. Nous travaillons en addition avec la méthode indirecte, en plus nous sommes aussi directement engagés avec les membres du GAC et les membres des forces de l'ordre. Je pense que nous avons eu du succès, nous avons réussi, et nous avons donc collaboré avec elles sur des ateliers de vérification, nous avons eu des réunions face à face avec les forces de l'ordre pour aller passer à travers un peu les requêtes qu'ils avaient et discuter des nuances additionnelles et de penser qu'ils avaient sur des choses qu'ils faisaient, il y a eu une réunion à Bruxelles où nous avons parlé plus des problèmes qu'ils avaient au niveau de la vérification de la collection des informations. Nous avons parlé de cela. Je pense aussi que dans nos contextes...

[Dialogue non traduit]

MASON COLE:

La meilleure réponse est que le personnel et les registraires peuvent informer la communauté et donc une actualisation totale a été donné le 1^{er} mars et les registraires, je ne peu pas parler pour le personnel mais je suis sur qu'ils pensent la même chose. Je sais que nous anticipons qu'il y aura un certain niveau de mal aise en communauté, si les amendements n'étaient pas intégré pour pouvoir faire le travail de la manière la plus efficace, nous étions dans une situation où nous devons établir les priorités, maintenant ce n'est pas pour dire qu'il n'y pas d'autres questions qui seront abordées, je pense qu'elles le seront. Mais je ne pense pas qu'en termes de capacités ce serait très difficile que tous soit intégré dans une seule session.

BRUCE TONKIN:

Alors je pense que beaucoup de ce que vous dites maintenant c'est pour cela que dans la communication parfois il y a une coupure entre la police et les requêtes de certaines parties du

GNSO et peut être que la formulation est différente mais l'objectif est le même. Alors un problème de communication comme est ce que cette solution est abordé lors l'une des requêtes alors il ne faut pas tout simplement se fier sur le document qui est plutôt destiné aux GAC et aux LEA et ne pas communiquer avec d'autres parties du GNSO.

MASON COLE:

Très bonne suggestion. Bertrand?

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Juste un corolaire. Les registraires sont dans une situation difficile parce que vous êtes le front aux utilisateurs, vous êtes l'interaction pour le registre et il y a la police qui aimerait accéder aux données, on comprend tout cela mais le problème c'est qu'en raison de cette situation particulière cela devient un état long pour beaucoup d'acteur pour savoir si ICANN peut fonctionner dans son ensemble.

Ce qui me préoccupe c'est type de choses qui ont par exemple un manque de confiance et les délais, les retards, ou par exemple au sein de GAC le point de vue de la police prenait vraiment de l'ampleur parce qu'on n'a pas pu l'aborder de manière à montrer la bonne volonté d'une manière suffisamment visible en tous cas. Cela a déclenché une réaction négative pour ajouter d'avantage de requêtes et de plus en plus ajouter des requêtes.

Je veux seulement dire que maintenant parce que nous sommes un tournant où le groupe constitutif de registraire est diversifié et certains des registraires auront un rôle très important dans le programme des nouveaux GTLD en raison de la capacité d'intégration verticale et la migration sur de la chaine de valeur, leur rôle sera bien plus intéressant du point de vue commercial donc je le mentionne parce que cela signifie que cela vous porte à avoir une responsabilité particulière à ce moment là pour

envoyer les bons signaux aux bonnes personnes et de faire ce qui est nécessaire pour vraiment faire ce qu'il faut et même si c'est douloureux, je ne dit pas c'est qu'il faut accepter, il y a un besoin de l'assurer dans les délais, si c'est quelques semaines, il faut que ce soit vraiment la cible parce que sinon le directoire et le board sera dans une situation intenable où la pression viendra de partout parce que nous ne faisons un travail.

Nous sommes en situation où ce processus n'est plus entre nos mains, si vous ne voulez pas et si le GNSO ne veut pas une situation dans laquelle le board mette les doigts dans quelque chose. Et à la fin que Steve Crocker a dit à Dakar que les choses ont progressé depuis Dakar bien sur, mais maintenant est le bon moment.

MASON COLE:

Je peux vous dire qu'on peut tous vous assurer que nous sommes très conscient de tous ce que vous avez dit.

GRAHAM CHYNOWETH:

Stéphane vous aviez quelque chose à dire?

STEPHANE VAN GELDER:

Je vais essayer de faire une borde si je puis. Bertrand vos commentaires que nous avons entendu, j'aimerais ouvrir la discussion sur vos commentaire si je peux parce que nous avons entendu cela sur beaucoup de choses, les signaux qu'on devra envoyer sont ceux du résultat et si nous ne faisons pas, le board doit faire quelque chose du haut vers le bas. Faites attention je comprends les bonnes intentions que vous avez en dise de cela sur cette question spécifique et je ne parle pas de cette question en particulier mais faites attention.

Le modèle lui-même que nous défendons tous, que nous sommes content et que nous continuons à défendre et celui dans lequel le travail de consensus ascendant, communautaire

ascendant est crucial donc ce travail ne se produit pas aussi rapidement que nous aimerions, on a tous vu des instances de cela mais je suis préoccupé lorsque nous avons des messages réitérer, soit vous faites cela de manière rapide dans les délais c'est-à-dire très rapidement ou nous allons faire quelque chose là-dessus, et on va vous le forcer à le faire, je ne dit pas que c'est ce que vous avez dit mais ça c'est le message pour également être interprété comme étant contre le modèle ascendant donc il est très important que nous défendions ce modèle parce que pour moi et je crois que nous sommes d'accord, c'est le modèle le plus flexible pour la gouvernance internet.

GRAHAM CHYNOWETH:

Nous avons 3 thèmes à couvrir et Steve, je vois la main levée.

STEVE CROCKER:

J'apprécie vraiment l'accent que vous mettez Stéphane et ce n'est pas le désir ni l'intention du board d'être confrontation el ou menaçant et beaucoup d'entre nous et surtout moi, nous avons grandi dans la société multi partie avec le consensus et le modèle ascendant, etc.

Nous ne voulons pas intercéder et si nous étions forcé à le faire ce ne serait pas pour substituer, dire nous allons prendre des décisions pour... donc nous sommes du board et nous sommes ici pour vous aider, ça serait pour vous aider à comprendre plutôt pour que les choses sont embourbé.

Le syndrome qui nous préoccupe c'est lorsque le processus de consensus n'arrive pas à un consensus clos soit parce qu'il y'a des dis-fonctionnalités ou bien il y a des jeux, et l'idéal est que dans le cadre de processus de consensus non seulement vous ayez le caractère inclusif mais également et lorsque je dos vous, pas seulement ce groupe mais tous les groupes, et il faut internaliser la notion qu'il faut obtenir une notion et qu'il ne

faut pas rester embourbé et si cet élan interne et si ce sentiment est inclus dans l'éthique interne donc le fait que le board dise nous allons intervenir et prendre les choses en xx, cela ne va pas se proposer. Nous avons tous un xx que cela ne se produise pas.

Je dirais au pire des cas nous sommes dans une phase évolutive de croissance pour apprendre à être de plus en plus efficace et inclusif mais il n'y a pas de désir d'entamer un tour de force.

ELLIOT NOSS:

Surtout Bertrand, des commentaires que vous avez fait, malheureusement ne nous reste pas entre xx et intra mais il rend plus difficile la conclusion d'une entente. Nous entendons cela souvent, je ne peux pas dire combien de fois les résultats de Steve de la dernière fois ont été rejoué et vous avez intérêt à faire ce que vous voulez ou bien ils vont le faire, donc j'apprécie l'intention mais comprenez que cela rend vraiment les choses plus difficiles.

BERTRAND DE LA CHAPELLE:

Si je puis. Merci Elliot pour cela. Un argument à Stéphane c'est qu'alimenter par le consensus cela ne veut pas dire que vous devez attendre que le consensus surgit un processus... qui est généré par consensus si ça signifie qu'il y'a un besoin d'attendre un consensus et Elliot votre argument est qu'il faut être équitable et vous avez besoin de permettre que cette déclaration soit équitable si elle diffusait, j'ajouterais exactement la même chose du point de vue de la police et c'est la responsabilité des agences de maintenir de l'ordre, d'avoir une requête proportionné et faire des requêtes qui sont approprié aux objectifs qui sont poursuivis et ne pas essayer de tirer profil d'un instrument de certain cas pour des objectifs non prévu, cette question d'hier était utile et cela m'a permis moi surtout et les autres personnes de mieux comprendre la

distinction de ce qu'il devrait être fait au sujet de WHOIS et ce qui devrait faire sur la collection et l'accès.

D'autres types d'informations c'est quelque chose qui est systématiquement mal interprété et la mesure où il n'y a pas un aspect de négociation, il y a des intérêts conflictuels à toutes négociations. Il y'a des extrémistes et un centre commun, une position commune et moyenne, un intérêt d'entente et je n'ai aucun problème à le répéter à n'importe quelle organisation de maintenir de l'ordre aux membres GAC ou ancien collègues à ce sujet.

Maintenant il est temps pour que les agences de police et les communautés de registraires trouvent une entente sur les documents et les éléments qui sont proportionné pour démarrer des discussions et d'autres choses qui sont utiles pour l'ensemble de la communauté. Et aidez à clarifier et à rendre les 2 choses utiles des 2 cotés. Ce n'est pas seulement une pression d'une seule dimension et c'est un message pour les deux et c'est tellement personnel. Je ne prétends pas parler au nom du directoire mais je pense que beaucoup de mes collègues partagent ma position, et c'est une pression des 2 coté pour évaluer la discussion afin que vous trouviez rapidement un terrain d'entente et continuer la discussion su d'autres thèmes.

BRUCE TONKIN:

Merci Bertrand.

GRAHAM CHYNOWETH:

Est-ce que vous pouvez parler plus fort, je ne peux pas vous entendre.

JOYCE LIN:

Je voulais souligner une déclaration. Les registraires...

BRUCE TONKIN:

Elle est au téléphone avec une question.

JOYCE LIN:

Je voulais tout simplement souligner la déclaration, i la dit qu'en collecte des informations, nous ne collectons pas des informations, les registrant fournissent des informations, il y a une petite différence parce que si nous collectons, on a besoin de votre identité avant de faire des affaires avec nous ensuite nous collectons mais pour le moment la plus part des registraires, le modèle des registraires pour les noms de domaines est ce qu'ils nous fournissent d'information.

Ils sont fournis par les registraires, nous avons très peu de contrôle sur ces informations, je voulais tout simplement le souligner.

GRAHAM CHYNOWETH:

Merci.

VOLKER GREIMANN:

Je suis Volker. Je voulais parler sur ce qu'a dit Bertrand et Steve, par exemple "stalling" si on donne l'embaumement, la version préliminaire de l'accord, il y a du progrès et pas de signe de stagnation, on travaille très dur, le personnel et le registraire travaille pour avoir une entente.

Pour obtenir une entente nous essayons d'incorporer, d'interpréter ce que désire les organisations de maintiens de l'ordre, ce n'est pas toujours très clair de leurs requêtes et l'interprétation du personnel et des registraires sont un peu différentes en raison de ce qu'ils entendent. Je voulais juste dire qu'il n'y a pas d'intérêt à dire qu'il y a des signes de stagnation ou d'absence de progrès, le progrès est là, il est peut être plus lent que souhaité mais ce n'est pas comme le groupe de travail d'intégration verticale ou le programme, le résultat est déjà donné. Nous avons des résultats importants dans beaucoup de thèmes et beaucoup de formulation, la formulation est déjà était trouvé pour beaucoup de questions et nous n'avons pas

des résultats finales encore mais nous devrions y arriver d'ici 2 ou 3 mois. Peut être 2 ou 3 semaines.

RAY PLZAK:

Merci Bruce.

Je suis assis ici et j'écoute ce ton change, la prochaine chose c'est que vous vous êtes d'accord avec vous, et je crois que vous comprenez l'urgence et conséquence des choses qui ne sont pas faites et j'attends maintenant que vous vous tuez parce que vous êtes si d'accord les uns avec les autres, on est tous d'accord donc la raison que cela continue c'est qu'il y'a une frustration, on ressent de la frustration mais en fin de conte je suis sur que quelque chose va se produire et je pense que tout le monde apprécie l'urgence et tout le monde comprend les conséquences lorsque les choses ne progressent pas et je veux vous féliciter sur le travail fait, accompli et je ne dois pas parler au nom de Bertrand mais je pense qu'il essaye d'expliquer les impressions quand à cet urgence, c'est certainement fantastique pour les gens qui travaillent dur et l'équipe de négociation.

GRAHAM CHYNOWETH:

Je n'y fais pas partie, je préside le SG mais ils travaillent très dur pour avoir ce type de réponses ou ces efforts sont connus, c'est très urgent de comprendre mais ce soutien est très important mais je crois qu'ils apprécient beaucoup.

D'autres commentaires? Vous aviez un commentaire?

ROD BECKSTROM:

Oui rapidement pour revenir à ce qu'a dit Ray, il y avait une question à long termes depuis que je suis arrivé à ICANN près de 3 ans auparavant, la matière de l'ordre m'avait demandé de faire quelque chose et je vais dire quelque chose.

Premièrement je pense que c'est la négociation la plus franche et détaillé dans l'histoire d'ICANN, deuxièmement j'apprécie vraiment d'avantage de parties de matière de l'ordre sont à la table interpole et d'autres leurs partenaires c'est que d'autres groupes de matière de l'ordre étaient impliqués et cela enrichi la discussion et c'est très important pour la crédibilité d'ICANN surtout en moment où il y a des questions sur la manière d'aborder les gouvernements ici de manière de manière plus efficace plutôt que xx donc je voulais commenter là-dessus et c'est des efforts très soutenus et bientôt que je vais partir à ICANN, bientôt j'espère que vous aurez un succès plutôt que plus tard mais je sais que c'est très important. Merci pour le travail, bon travail et continuez à faire de votre mieux et on espère vous aider parce que le personnel essaye de vous aider pour avoir une conclusion positive. Merci pour vos efforts soutenus avec l'équipe. Merci.

STEPHANE VAN GELDER:

Il nous reste quelques minutes, je voulais aborder un autre sujet.

J'ai écouté la discussion du board avec les registres et je dois dire que les registres ont mentionné l'importance d'avoir des connaissances des experts dans la matière au niveau du directoire et je ne vais pas répéter leur message mais j'aimerais tout simplement dire que je pense que le message est donné au board et est important et je pense que la réponse du directoire quand j'étais dans la pièce était très positive vers un équilibre et le besoin à la fois de la connaissance et d'une expertise de secteur et de l'expertise hors du secteur.

Encore une fois si nous parlons de messages à la communauté extérieur, l'un des aspects qui fait du board, quelque chose de dynamique et riche et qui puisse servir de moteur pour l'ensemble de la communauté, c'est bien l'expertise de la matière et les discussions d'aujourd'hui ont bien montré qu'il y avait un élément de connaissance de la matière qui est

nécessaire et un élément de contact avec l'extérieur si les 2 sont équilibrés, nous ne considérons pas que l'un est mauvais par apport à l'autre, c'est probablement un bon résultat pour nous en tant que communauté. Merci.

MASON COLE:

Juste pour reprendre ces cas et offrir de l'expérience qui pourrait illustrer cela.

Dans notre discussion avec le GAC au sujet des amendements, les modifications RAA, nous avons appris différents niveau de familiarité avec les opérations de registraire, cela empêchait au GAC de comprendre où se situait notre problème dans la session à Washington et ce avec des membres du GAC.

Je pense que je parle pour le reste de l'équipe de négociation, il était bien plus efficace parce que nous avons pu à leur part de comprendre, commencer de gérer un registraire et ils nous ont dit est ce que vous pourriez mener un séminaire pour nous sur les opérations de registraire afin de comprendre où se situent vos problèmes parce que si vous n'êtes pas sensé bien éduquer sur les difficultés, est ce que dans un amendement RAA vous ne comprenez pas pourquoi il y a tremblement comme c'est le cas.

Donc on pourrait faire la même chose pour le board, je pense que c'est utile ou on pourrait aider le board à comprendre le fonctionnement de registraire. Je pense que le registraire aimerait contribuer d'avantage là-dessus.

ROD BECKSTROM:

Et je pourrais vous dire commencer d'être le PDG mais merci pour vos commentaires. Je suis tout à fait d'accord. L'expertise de groupe des parties prenantes et des groupes constitutifs dans le modèle multi partie était ce qu'il le rend si riche et qui améliore les politiques et font de meilleurs programmes. Donc merci.

GRAHAM CHYNOWETH:

Merci pour votre temps, merci de nous avoir invités et nous n'espérons pas discuter avec vous dans les couloirs et à bientôt.

BRUCE TONKIN:

Merci Grey. Merci au nom du board.